

simples à la fois et les plus efficaces. On peut y joindre les applications de *liniments calmants*, de *salicylate de méthyle*.

La douleur n'étant pas toujours calmée d'une façon suffisante par l'immobilisation, on est conduit à employer les analgésiques internes.

Le *salicylate de soude* n'a pas, il s'en faut, l'action curative qui en fait le spécifique du rhumatisme vrai; mais, en tant qu'analgésique, il peut procurer un soulagement appréciable.

D'ailleurs, à défaut du salicylate de soude, on peut avoir recours à d'autres préparations salicylées, notamment à l'*aspirine* (acide acétylsalicylique) qui a été utilisée dans les cas de ce genre par Wohlgemuth, Grawitz, à la dose de 1 à 3 grammes par jour, et à l'*acétopyrine* (combinaison d'acide acétylsalicylique et d'antipyrine), qui réunit les avantages du salicylate de soude et de l'antipyrine. La dose moyenne est de 2 à 3 grammes, répartie en quatre à six prises.

Le *sulfate de quinine* peut être utile à titre d'antiseptique général, ainsi que le *collargol* (frictions, injections intra-veineuses, lavements).

En même temps que l'on traite les arthropathies, il faut s'efforcer de supprimer leur cause, c'est-à-dire de favoriser l'élimination des microbes et de leurs toxines par les moyens habituels: *régime lacté, purgatifs, lavages intestinaux, injections de sérum*. Nous verrons que chez les blennorragiques il faut combattre énergiquement l'urétrite, foyer d'où partent germes et poisons.

Le traitement doit être orienté ensuite dans le sens indiqué par la forme que revêtent les arthropathies. Si l'hydarthrose apparaît dans une jointure, on pratiquera la *compression ouatée* et l'on emploiera les *badigeons répétés de teinture d'iode*; parfois une *ponction* pourra être utile et nécessaire.

Lorsque l'arthrite affecte la forme d'arthrite plastique ankylosante, qui s'observe surtout dans la blennorragie, l'article malade doit être immobilisé dans l'attitude où il pourra être utilisé par le malade, s'il survient ultérieurement une ankylose.

La forme purulente nécessite l'*arthrotomie*.

Tout traitement est impuissant contre la forme chronique, pseudo-goutteuse.

Après la période aiguë, il importe de *mobiliser les articulations* pour rompre les adhérences qui se forment et prévenir une ankylose définitive. Le *massage*, les *bains d'air surchauffé*, les *douches chaudes*, l'*électricité* (bains généraux électriques sinusoidaux), compléteront le traitement qui sera clos par une cure thermale à Aix-les-Bains, Luchon, Plombières, Néris, Bourbonne-les-Bains, etc. Toutes les eaux sulfureuses, toutes les eaux hyperthermales conviennent en pareil cas. Les *enveloppements dans le sable chaud*, tels qu'on les pratique à Lavey (Valais), peuvent rendre également des services.

CHOLÉRA

On sait aujourd'hui: 1° que le choléra est une maladie infectieuse, déterminée par le bacille-virgule, découvert par Koch; 2° que la cavité intestinale est l'habitable exclusif de ce bacille; 3° que les accidents généraux du choléra sont dus à une toxine qui se répand dans l'organisme et, pour une certaine part, à des infections secondaires qui se produisent d'ailleurs tardivement.

Les indications thérapeutiques sont fort nettes. Il faut: 1° détruire le microbe; 2° neutraliser les toxines qui ont pénétré dans l'organisme ou en favoriser l'élimination et prévenir les infections secondaires.

À supposer que ces indications puissent être remplies, le médecin doit en outre combattre les conséquences redoutables de la déshydratation des tissus et de la concentration du sang qui aboutissent au collapsus.

On voit que le problème thérapeutique est des plus complexes et l'on comprend le scepticisme professé par les médecins, à l'égard des ressources de la thérapeutique. Il est certain que l'on ne connaît pas de substance capable de tuer le bacille-virgule dans l'intestin, ni d'antitoxine cholérique; quant à l'élimination des toxines, elle est trop souvent entravée par l'existence d'un arrêt des fonctions rénales ou d'une véritable néphrite. Il faut toutefois constater que l'on n'est pas absolument désarmé contre le choléra. En effet, lors de la phase de diarrhée prémonitoire, alors qu'il y a simplement pullulation bacillaire, mais que l'intoxication ne s'est pas encore manifestée, on peut, à l'aide de l'antisepsie intestinale et de la médication évacuante, modifier le milieu intestinal, de telle sorte que le microbe s'y développe difficilement et que parfois même il cesse de se cultiver.

D'autre part, à une période plus avancée, lorsque les phénomènes toxiques se sont développés et que le collapsus algide existe, il est souvent possible de remédier à la déshydratation des tissus et de rétablir les fonctions rénales, au moyen de la précieuse ressource des transfusions salines, que M. le professeur Hayem a puissamment contribué à introduire dans le traitement du choléra.

A. — Traitement de la première période du choléra (diarrhée prémonitoire).

En temps d'épidémie, tout individu atteint de diarrhée doit être soumis à la *diète hydrique* la plus rigoureuse et le flux intestinal doit être immédiatement combattu.

Avant l'emploi des antiseptiques intestinaux, l'opium régnait en maître dans la thérapeutique du choléra, bien qu'on lui eût souvent reproché d'être inefficace ou même de favoriser le collapsus. Les critiques ont reçu une confirmation des expériences de Koch qui a démontré que l'opium favorise la rétention des toxines dans l'intestin paralysé. Lors de la dernière épidémie (1892), l'opium a trouvé des détracteurs énergiques comme des partisans convaincus, mais, à tout prendre, son emploi ne saurait être proscrit pendant la phase de diarrhée prémonitoire; l'expérience clinique a trop souvent prouvé son utilité incontestable et son innocuité pour que l'on puisse concevoir le moindre doute à cet égard.

Le *laudanum* ou l'*élixir parégorique*, plus rarement les injections sous-cutanées de morphine, sont les préparations opiacées usitées. Le laudanum fait partie d'un grand nombre de formules plus ou moins complexes; en voici une, entre autres, due à M. Lereboullet:

Teinture éthérée de valériane	10 grammes.
Laudanum de Sydenham	} aa 6 —
Alcoolé de mélisse	
Essence de menthe anglaise	X gouttes.

Ne pas filtrer et agiter avant de s'en servir. Après chaque garde-robe, donner XXV à XXX gouttes de cette mixture dans une cuillerée à soupe d'eau sucrée.